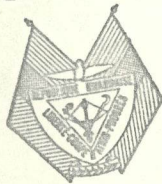


REPUBLICQUE RWANDAISE

Des Nyetera
Des I X 4

Kigali, le
N°



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

ATTRIBUTIONS

NYETERA - De Jonghe.

- Elaborer le programme d'enseignement artistique pour les niveaux primaire et secondaire. - 1976/1977 -
- Elaborer un projet d'institut de céramique et son atelier.
- Elaborer un projet de création d'une Académie des Beaux-Arts et un projet de soutien des activités artisanales et artistiques.

N.B. : NYETERA Antoine est responsable de ce travail.

Copie pour information à:
- Monsieur le Secrétaire Général
au Ministère de l'Éducation
Nationale
KIGALI.-

NTIGURA Jean
Directeur Général de la
Culture et des Beaux-Arts.